

(MAIRIE) Elections 2015



Pour voter en 2015, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Il faut impérativement être inscrit(e) au plus tard le mardi 31 décembre sur les listes électorales pour pouvoir voter en 2015 (élections départementales et régionales).

Où s'inscrire ? En Mairie pendant les heures d'ouverture. Renseignements au 01 34 61 82 05.

(CCAS) Vos rendez-vous (P.8)



Retraités, l'équipe du CCAS vous propose son programme pour les mois à venir, dans la foulée du déjeuner spectacle du Cabaret du Bout des Prés.

N'hésitez pas à noter ces rendez-vous dans vos agendas, ils sont l'occasion de retrouvailles conviviales, de grands moments de chaleur et de bonne humeur...



La fibre optique arrive à Lévis-Saint-Nom.

→ EDITO



Madame, Monsieur,

Après des années d'engagement, la fibre optique arrive dans notre village, jusqu'à présent très mal desservi. Avec un débit de près de 200 mégas, la fibre offre un confort d'utilisation professionnelle et familiale incomparable : télétravail, visioconférence, télévision par internet, vidéo à la demande... Une très bonne nouvelle pour notre commune ! Je vous donne rendez-vous le 28 janvier prochain à 20h au

Centre Polyvalent d'Yvette pour une réunion publique avec l'opérateur Orange qui réalise les travaux.

Toujours en matière de réseaux, GRDF envisage d'étendre le réseau gaz dans la rue du Prieuré et dans les sections des routes de Maison Blanche et d'Yvette non encore desservies, sous réserve qu'un nombre suffisant de riverains soit intéressé. N'hésitez donc pas à vous manifester.

A l'approche des fêtes de fin d'année, nombreuses sont les manifestations festives organisées par les associations lévisiennes et le CCAS. Qu'elles vous apportent sourire et joie.

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et tous. ●

Votre Maire
Anne Grignon

(CONSEIL)

Décisions

Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal.

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité des installations d'assainissement autonome pour un montant de 14 658 € HT soit 17 589,60 € TTC.
- Etude pour la modification du Plan Local d'Urbanisme pour un montant de 8 210 € HT soit 9 852 € TTC.
- Convention de mise à disposition d'un terrain communal (Les Petits Bois) pour l'activité cynégétique en contrepartie de l'entretien de la parcelle.
- Convention d'occupation à titre précaire et révocable d'un logement vacant à l'Ecole des Sources.

(HOMMAGE)

11 Novembre



A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, Lévis-Saint-Nom a rendu hommage aux soldats de la commune, morts durant la première Guerre mondiale et à tous les morts pour la France.



Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts. L'Harmonie Municipale et les enfants de l'école de Lévis ont accompagné cette cérémonie.

→ MAIRIE

Résumé Conseil municipal



Séance du 17 octobre 2014

● Construction d'un Accueil de loisirs sans hébergement.

Le Conseil municipal approuve et autorise le Maire à signer la convention d'aide à l'investissement (subvention CAF 170 000 €). La signature du marché de travaux relatif à cette construction et à l'extension des locaux de stockage est reportée à une séance ultérieure (48 offres en cours d'analyse).

● Commission de suivi de site relative aux dépôts pétroliers de Coignières.

Le Conseil municipal désigne un représentant titulaire Bernard Alisse et un suppléant Thierry Raux au sein du Collège des collectivités territoriales de la commission de suivi de site.

● Frais de scolarité : fixation de la participation financière des communes.

Le Conseil municipal, fixe le montant de la participation annuelle des communes de résidence aux frais de scolarité de leurs élèves inscrits dans les établissements scolaires de Lévis-Saint-Nom à 973 € pour un enfant en maternelle, 488 € pour un enfant en élémentaire.

● Convention pour le Salon du livre de la Haute Vallée de Chevreuse

Le Conseil municipal approuve la convention fixant les conditions de participation des

écoles et s'engage, à verser à l'Association Aimer lire en Haute Vallée de Chevreuse un montant forfaitaire de 0,50 € par habitant de la commune.

● Schéma régional de coopération intercommunale (SRCI).

Dans le cadre du projet du schéma régional de coopération intercommunale d'Ile-de-France, le Conseil municipal approuve le maintien de la commune de Lévis-Saint-Nom au sein du périmètre de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC). Il ajoute qu'il est favorable à l'intégration à la CCHVC d'autres communes du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse qui en exprimeraient le souhait.

● Convention entre la commune et GRDF.

Installation et hébergement d'équipement en télérelevé en hauteur. Le système de communication permettra la généralisation des compteurs communicants gaz à partir du second semestre 2015 (emplacement proposé : Centre polyvalent d'Yvette). Le Conseil municipal, approuve et autorise le Maire à signer cette convention.

● Mise à disposition d'un Conseiller de prévention au sein de la commune.

Le Conseil municipal approuve et autorise le Maire à signer la convention relative à la mise à disposition d'un conseiller de prévention au sein de la commune. Le montant de la dépense est prévu au budget.

● Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CIG.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2015 au contrat d'assurance groupe, et ce jusqu'au 31 décembre 2018.

● Signature du contrat d'assurance Groupama.

Le Conseil municipal, autorise le Maire à signer le contrat d'assurance "Villassur" proposé par Groupama couvrant les risques suivants : responsabilité civile, dommages aux biens, protection juridique de la commune.



TRAVAUX

La fibre à Lévis-Saint-Nom



Une réunion publique sur le déploiement de la fibre haut débit, avec Orange, sera organisée le 28 janvier prochain à 20h au Centre Polyvalent d'Yvette.



→ **Quelles sont les caractéristiques du réseau cuivre actuellement utilisé ?** Actuellement, la majorité des français bénéficient des services voix, internet et TV via le réseau téléphonique en cuivre qui continue de fonctionner. Le signal électrique passant sur des câbles en cuivre perd de sa puissance en s'éloignant du central. Ainsi, certaines habitations, proches des centraux téléphoniques (NRA, nœuds de répartitions des abonnés), bénéficient de débits élevés (jusqu'à 20 Mbit/s, permettant un grand confort d'usage et des services innovants tels que la télévision par ADSL),

tandis que d'autres plus éloignés doivent se contenter de 512 kbit/s.

Le réseau fibre optique

• Qu'est ce que la fibre optique ?

Une fibre optique est un fil en verre très fin qui a la propriété d'être un conducteur de lumière et sert dans la transmission de données. Cette technologie permet donc d'échanger des données à la vitesse de la lumière. Le nouveau réseau en fibre optique donne le même service à tous les abonnés quelque soit la distance qui les sépare du central téléphonique.

• Pourquoi déployer un réseau parallèle à celui du cuivre ?

Après les efforts fournis par Orange pour l'aménagement numérique du territoire en haut débit, l'enjeu est désormais de réussir celui du très haut débit. Le Groupe accentue ainsi son engagement dans le déploiement des réseaux du futur, facteur de compétitivité et de croissance pour le pays. Le réseau très haut débit en fibre optique est en cours de construction. Avant que tout le monde puisse en bénéficier, il est important que chacun puisse profiter d'un accès internet et téléphone via l'Adil.

• Pourquoi la fibre suscite-t-elle autant d'attente ?

D'abord parce qu'aujourd'hui, Lévis-Saint-Nom ne bénéficie pas d'un débit suffisant. De plus l'évolution des pratiques et des technologies fait que l'on compte en moyenne 5 terminaux (tablette, smartphone, télévision, ordinateur...) par famille. On atteint même 9 terminaux dans les foyers où le chef de famille est âgé de 25 à 45 ans. La capacité inédite des réseaux en fibre optique, tant sur les débits descendants (téléchargement de fichiers) que sur les débits montants (envoi de fichiers), permet de répondre aux besoins des foyers de plus en plus gourmands en débit en leur offrant un confort d'usage inégalé. Ils permettent de répondre pleinement à l'évolution de l'internet vers un internet de partage et d'échange. Communiquer en visio, jouer en réseau, partager ses photos en ligne, regarder un match en 3D, suivre deux programmes en qualité HD sur deux téléviseurs différents, tout cela est possible simultanément grâce à la fibre.

Les différentes phases de déploiement de la fibre optique



• Le déploiement horizontal

Dans un premier temps, la fibre est déployée dans la rue. Cette étape de production dite "horizontale" ne nécessite pas de casser la chaussée ou d'effectuer de grands travaux. L'opérateur déploie dans



La fibre offre un débit dix fois plus rapide que l'ADSL et un confort d'usage inégalé.

les infrastructures existantes. Durant cette phase, des armoires de rue sont installées sur les voies publiques permettant ensuite aux logements d'être raccordés au réseau et aux autres opérateurs de venir s'y connecter s'ils le souhaitent.

• Le raccordement final

Dès lors que les deux premières étapes sont terminées, chaque foyer peut souscrire à une offre fibre auprès de l'opérateur de son choix. Un technicien raccordera ensuite le logement à ce nouveau réseau. Ce raccordement final permettra de bénéficier de tous les avantages de la fibre jusque dans le foyer.

Couverture de la commune

• Une couverture en plusieurs étapes

Les études réseaux sont à ce jour réalisées. Les travaux commenceront avant la fin de l'année 2014. Fin juin 2015, les premiers logements devraient être éligibles à la fibre. L'objectif est de couvrir la totalité de la commune à la fin du troisième trimestre 2015 (sauf difficultés techniques particulières).

Éligibilité

Suis-je éligible à la fibre optique ?

Pour savoir si l'on est éligible à la fibre, il est possible de :

- consulter la carte et la liste des immeubles et des rues (pour les pavillons) éligibles,
- appeler un opérateur commercial (par exemple Orange : 1014),
- se renseigner sur les sites internet des opérateurs commerciaux (par exemple Orange : orange.fr>boutique>internet),
- se présenter en boutique.

• Quels sont les critères pour choisir l'opérateur qui va déployer la fibre optique ?

Il est conseillé de vérifier que l'opérateur adopte une réelle démarche de qualité, tant dans le suivi des travaux que sur la maintenance du réseau. L'opérateur doit accompagner dans ce projet avec une écoute et un suivi personnalisé.

Le prix de l'installation de la fibre optique

• La fibre Orange est-elle plus chère que l'ADSL ?

Les offres fibre en cours de commercialisation sont adaptées aux nouveaux besoins et aux nouveaux usages. Chez Orange, les prix sont sensiblement identiques aux tarifs de l'ADSL.

• Quel est le coût de raccordement pour un pavillon ?

Chaque opérateur décide du coût facturé. Par exemple, Orange propose la fibre aux personnes qui résident en maison individuelle dans certaines zones pavillonnaires. Elles peuvent souscrire à la fibre d'Orange sous réserve d'éligibilité technique et du paiement des frais d'accès au réseau d'un montant de 149 € TTC pour les pavillons raccordables en sous-terrain et 299€ pour les pavillons raccordables via des réseaux aériens.

La complexité du raccordement de ce type d'habitation au réseau justifie ces frais de mise en service.

Mon équipement

• Si l'on ne souhaite pas de travaux dans l'habitat, quelle est la solution ?

Les fournisseurs d'accès internet veillent à ce que l'installation de la fibre soit discrète et respecte l'esthétique de votre logement.

Par exemple, il faut veiller à réutiliser les caches qui masquent déjà vos fils électriques. Pour optimiser l'esthétique de votre installation, le technicien peut être amené à vous proposer des solutions sans fil utilisant votre réseau électrique ou Wifi.

Il est possible de décider des techniques et outils utilisés, en accord avec le technicien de l'opérateur. Il est d'ailleurs indispensable qu'une personne majeure soit présente pendant l'installation, pour pouvoir donner cet accord le cas échéant.

• Combien de temps dure l'installation de la fibre dans le logement ?

Il faut compter environ une demi-journée, mais ce délai peut varier en fonction de la configuration de l'immeuble et du logement.



• Y a-t-il une obligation de changer son offre téléphonique (ou internet) actuelle ?

• J'ai une offre classique (Internet + ligne fixe), dois-je conserver mon abonnement Adsl ?

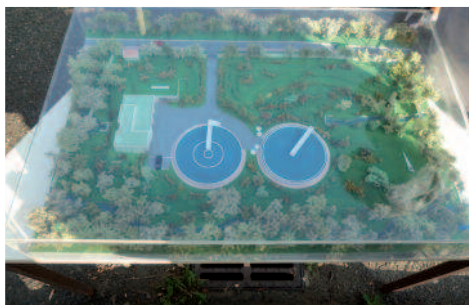
Chez Orange, les forfaits fibre proposés permettent de combiner internet, téléphone et TV si vous le souhaitez.

• Je ne souhaite pas changer d'offre, suis-je obligé(e) de passer à la fibre ?

Le passage à la fibre n'est pas une obligation. Les débits 10 fois plus rapides que ceux de l'ADSL, offrent un confort d'usage inégalé. Communiquer en visio, jouer en réseau, partager ses photos en ligne, regarder un match en 3D, suivre deux programmes en qualité HD sur deux téléviseurs différents, tout cela est possible simultanément grâce à la fibre.

• Dois-je changer mon équipement téléphonique ?

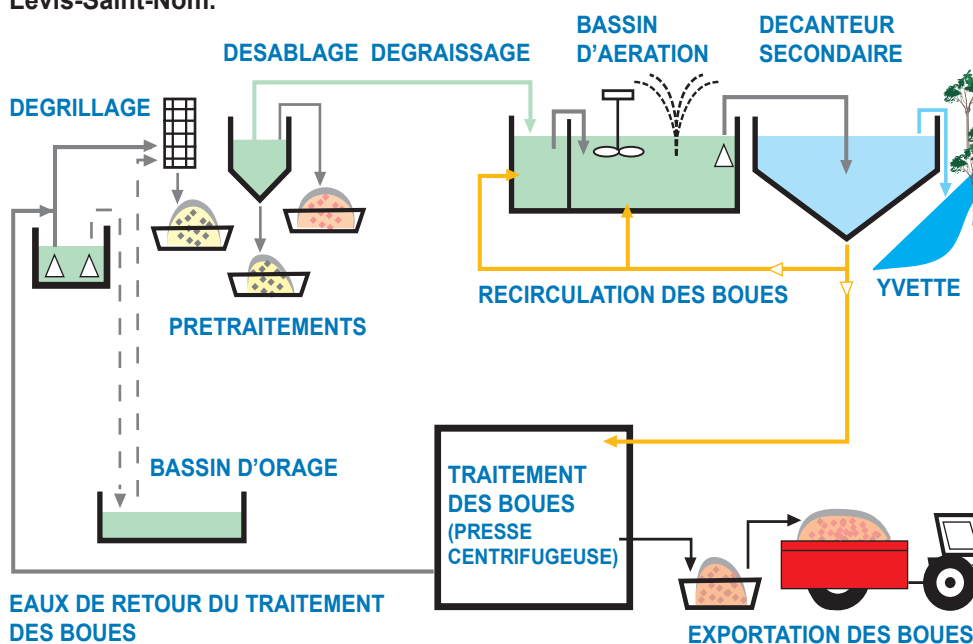
Le téléphone devrait fonctionner avec la fibre, sauf si le poste est très ancien. En cas de besoin, les opérateurs commercialisent généralement des téléphones et pourront faire une proposition de renouvellement de l'équipement. ●



(ASSAINISSEMENT) Fonctionnement de la station d'épuration

→ Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Sources de l'Yvette (SIASY) gère pour Lévis-Saint-Nom et les Essarts-le-Roi l'exploitation de la station d'épuration située route d'Yvette.

Mise en service le 12 janvier 1995, bien intégrée dans l'environnement naturel, la station à boues activées assure la dépollution de l'eau des 2 communes. Elle traite en moyenne 1300 m³/jour d'eaux usées, dont environ 300 m³ pour Lévis-Saint-Nom.



→ Les eaux arrivent des Essarts par gravitation et de Lévis par l'intermédiaire de pompes et sont canalisées dans une grande cuve à l'intérieur des bâtiments.

4 pompes aspirent l'eau boueuse qui passe par un dégrillage parsemé de trous de 2mm pour séparer les déchets (2 poubelles/semaine gérées par la SITA), puis l'eau boueuse est envoyée dans un canal pour comptage du débit avant déversement dans le 1^{er} bassin de décantation. Le débit moyen heure est de 40m³, 24h/24h.

La salle de désodorisation a pour objectif d'éliminer les odeurs avec un lavage de l'air vicié à base de javel. Ces étapes

cassent les molécules d'hydrogène sulfuré (H₂S).

L'eau boueuse arrive au centre du bassin avec les bactéries mises dans des conditions optimales (ajout d'oxygène) afin de se reproduire le mieux possible. le passage se fait ensuite dans l'autre partie du bassin qui entre en mouvement avec des agitateurs. Les bactéries "mangent" les pollutions de l'eau tel que le carbone, le nitrate. Une injection à la demande de chlorure ferrique (FeCl₃) élimine le phosphore de l'eau. Au fond de ce bassin de 5 mètres de profondeur, 12 tuyaux amènent de l'oxygène pour les bactéries et séparer les éléments gras qui sont

recupérés en surface (8 tonnes/an incinérés par la suite) ainsi que le sable qui se trouve au fond par racle (recupéré par vis sans fin dans des poubelles).

Les bactéries forment des flocons en surface, qui étant plus lourds, vont décanter et tomber au fond du bassin. Cette étape s'appelle la décantation. La durée de traitement dans le premier bassin est d'environ 48 heures. L'eau va se transvaser dans le deuxième bassin où se trouve un clarificateur,

séparant les dernières boues de l'eau par racle (10 tonnes récupérées 2 à 3 fois/semaine par un système de vis sans fin).

Avant d'arriver à la benne de transport, les boues vont être passées dans une centrifugeuse

(nouvel équipement) afin d'éliminer une partie de l'eau. La pâte obtenue contient environ 20% de matière sèche qui sera transportée dans une benne, à destination de l'usine de compostage de Limours, pour s'en servir comme biogaz). Une partie des boues est réinjectée dans le premier bassin pour maintenir la population de bactéries.

L'eau dépolluée est alors rejetée dans l'Yvette, la quantité d'eau ajoutée est de 30 % à la quantité d'eau de l'Yvette et le mélange est ainsi plus propre en aval qu'en amont de la station.

On constate malheureusement les jours de pluie une augmentation des eaux entrantes.

Il est rappelé qu'en aucun cas les gouttières et autres évacuations d'eaux pluviales ne doivent être raccordées au réseau des eaux usées, car cela entraîne des coûts supplémentaires d'exploitation, des risques de dysfonctionnement ainsi qu'une saturation du réseau d'eaux usées en cas de précipitations importantes, avec risque de refoulement.

Pensez à vérifier vos installations. ●

(SITREVA)

Réhabilitation de la déchèterie à Auffargis



Accueil des usagers, tri et valorisation des déchets...
la déchèterie d'Auffargis réhabilitée.

→ L'ancienne déchèterie SITREVA d'Auffargis a été complètement rasée pour faire place à un tout nouveau site. Le changement est radical, et c'est à la naissance d'une nouvelle déchèterie que l'on assiste depuis juin dernier. Après 4 mois de travaux, la déchèterie est prête à rouvrir ses portes.

Un revêtement de sol inégal, énormément de poussière, des temps d'attente trop long, des bennes sans quais rendant les dépôts dangereux, des flux de circulation identiques aux usagers et aux véhicules

de service... les conditions d'exploitation de la déchèterie à Auffargis devenaient vraiment difficiles aussi bien pour les agents d'accueil que pour les usagers.

Après une mise en demeure de la préfecture de mettre le site aux normes et deux ans de dossier et consultations diverses, les travaux ont débutés en juin dernier.

Bien plus qu'une simple rénovation, c'est une nouvelle déchèterie qui voit le jour. Avec une entrée et une sortie distinctes, des voies de circulation séparées entre usagers et services, le confort et la sécu-

rité d'utilisation seront grandement améliorés.

L'activité reste la même : l'accueil des usagers, le tri et la valorisation des déchets. La déchèterie est maintenant équipée de 12 bennes, (11 bennes dans l'ancienne déchèterie) ce qui évitera de refuser les usagers lorsque toutes les bennes seront pleines comme c'était souvent le cas.

Autre nouveauté, la liste des déchets admis se voit agrémentée d'un nouveau produit : les huiles de friture usagées. Ces huiles alimentaires seront ensuite valorisées en biocarburant.

La déchèterie a réouvert ses grilles le 13 novembre aux horaires habituels (elle sera fermée entre Noël et le Jour de l'an). ●



**Déchèterie
d'Auffargis**

Rue des Vaux de Cernay

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45.

Déchets admis : batteries, bois, carton, cartouches d'encre, déchets d'activité de soin, déchets toxiques, déchets électriques et électroniques, déchets verts, extincteurs, gravats, huiles de friture, huiles de vidange, métaux, néons et ampoules, capsules de café, piles et accumulateurs, radiographies, textiles, tout-venant...

(ELECTRICITE)

Coupures électriques et réseau de distribution

→ Beaucoup parmi vous se sont émus à juste titre de coupures électriques répétées sur la commune. La fée électricité aurait-elle disjoncté ?

Le réseau de distribution

Pour permettre de suivre le fil conducteur des coupures recensées ces derniers mois sur la commune, il est utile de revenir au préalable sur notre réseau de distribution. Notre village se situe au cœur d'un maillage de distribution plus vaste que son territoire s'étendant en direction de la Verrière ou de Rambouillet et dépendant du poste source d'Elancourt (1) géré par ERDF via une Agence de Conduite Régionale (ACR). Le réseau de distribution est mixte, aérien et souterrain. Lorsqu'un incident se produit sur la ligne, c'est l'ensemble des points sis en aval qui est impacté. La nature des défaillances est variable. Il peut s'agir d'incidents

fortuits (chute d'un arbre), d'une manœuvre de maintenance ou de renouvellement des ouvrages du distributeur généralement programmés ou bien encore d'une intervention en urgence suite à rupture de circuit pour des raisons parfois indéfinies.

Des coupures intempestives

Tout ceci se traduit par des coupures brèves (moins de 3 mn) ou longues (au-delà). Sur la commune, entre le 1^{er} juin 2013 et le 30 juin 2014, 17 coupures ont été enregistrées la plupart sans conséquences pour les usagers ni incidences sur notre quotidien. D'aucunes ont par contre suscité une gêne durable notamment en mai. A cette période, deux ruptures du réseau enfoui se sont succédées Plateau de Mauregard générant des coupures durables, incident rarissime selon ERDF mais générateur de plaintes légiti-

Aujourd'hui, ERDF travaille à perfectionner son réseau de distribution. Les campagnes d'élagage pour le réseau aérien, d'enfouissement, de renouvellement des câbles de distribution participent de cet objectif qualité.

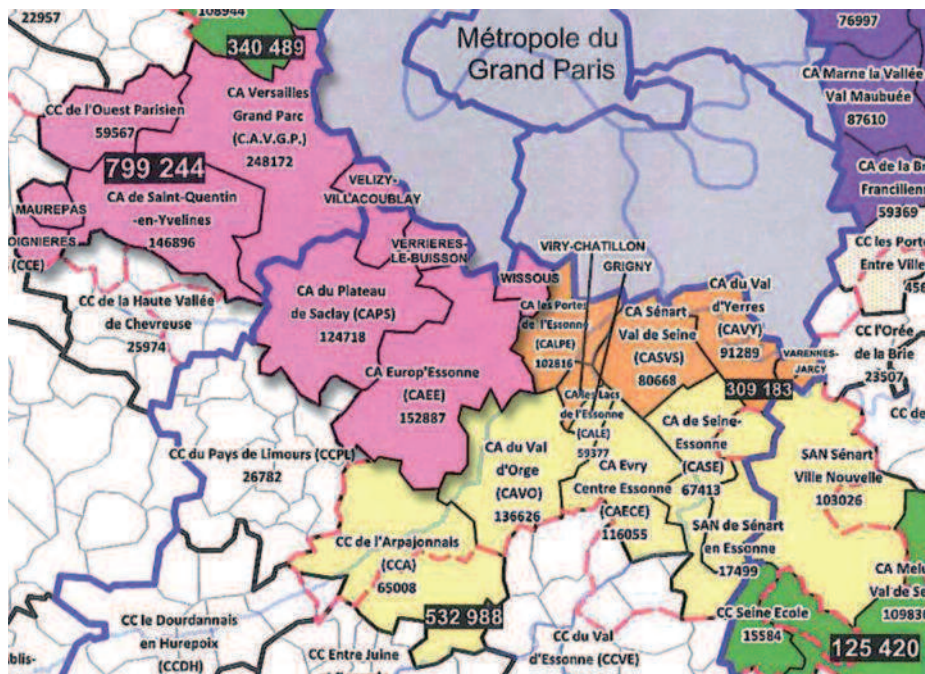
Attentive aux incidents enregistrés, la municipalité veille à obtenir d'ERDF des informations en temps réel et s'assure de la rapidité et de la qualité des interventions du distributeur pour garantir la sécurité et l'opérationnalité du circuit de distribution. ●

Enfin, rappelons que, pour les particuliers, ERDF met à disposition un N° d'urgence. URGENCE DEPANNAGE ELECTRICITE 24H/24 - 7 jours sur 7 - 09 72 67 50 78

(1) Le poste source est un ouvrage électrique permettant de relier le réseau public de transport d'électricité au réseau public de distribution d'électricité. Il sert à transformer une très haute tension en haute tension, diriger l'énergie électrique vers plusieurs canalisations haute tension, appelées "départs".

(INTERCOMMUNALITE)

Un nouveau schéma pour l'intercommunalité en Ile-de-France



→ Depuis 2010 un ensemble de lois modifie l'environnement territorial avec comme axes :

- des régions regroupées et plus puissantes,
- la montée en puissance des intercommunalités pour assurer avec les régions l'armature territoriale,
- la redéfinition du rôle des conseillers régionaux dans la perspective de leur suppression,
- la diminution du nombre de syndicats.

Dans ce cadre le Préfet de région vient de présenter un projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunal (SRCI) à partir duquel des rapprochements de communautés (fusion, extension etc...) soit volontaires soit forcés par le Préfet vont se mettre en place jusqu'à fin 2015 pour l'Ile-de-France.

On distingue 3 zones : la Métropole du Grand Paris qui constitue le noyau central

de la Région Ile-de-France (en gris sur la carte), l'unité urbaine de Paris au sein de laquelle, en dehors de la Métropole, les intercommunalités doivent se regrouper pour atteindre au moins 200 000 habitants (en rose, l'intercommunalité réunissant la CASQY, Versailles Grand Parc, Europe Essonne, Plateau de Saclay + Coignières et Maurepas), la zone périphérique de la Région Ile-de-France, à laquelle appartient notre communauté de communes (en blanc), non modifiée.

Le Conseil municipal, invité à rendre son avis au Préfet, a approuvé le maintien de la commune au sein de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) et s'est déclaré favorable à l'accueil d'autres communes du PNR qui en exprimeraient le souhait. Son périmètre pourrait évoluer à nouveau dans les années à venir. ●

Point sur la fiscalité de la CCHVC

→ Le budget 2014 a été construit suivant 3 orientations principales :

- des dépenses de fonctionnement maîtrisées et entièrement équilibrées par la DGF (dotation globale de fonctionnement) de 130 000 €,
- des dépenses d'ordures ménagères entièrement équilibrées par les recettes de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères),
- un montant de FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal, prélèvement obligatoire de l'Etat) équilibré par les recettes des taxes locales. Le FPIC étant passé de 200 000 € en 2013 à 650 000 € en 2014, il explique à lui seul l'augmentation des taxes locales en 2014 dont le produit attendu à l'échelle intercommunale est de 649 000 €. ●

(GAZ)

Déploiement du réseau

Sur demande de la mairie, GrDF, le gestionnaire du réseau de distribution de gaz naturel de Lévis-Saint-Nom, a procédé cet été à une prospection auprès des riverains des portions de rue non desservies en gaz pour la Route d'Yvette, Route de Maison-Blanche et Rue du Prieuré. Un premier document a été déposé dans les boîtes aux lettres le 31 juillet, suivi d'un courrier envoyé 15 jours plus tard.

L'objectif de cette enquête est de voir s'il y aurait un nombre suffisant de personnes intéressées par un raccordement au réseau gaz, afin de prolonger le réseau gaz dans ces rues.

Le conseiller GrDF à contacter est Nealson Kretly : 01 30 31 40 39
06 66 15 80 68 - nealson.kretly@grdf.fr
N'hésitez pas à vous manifester très rapidement !

(EPANDAGE)

Fragrance rurale

Au début de l'automne, comme un parfum entêtant a suspendu son vol dans la vallée.

L'air de la campagne est parfois "pesant". Certains administrés en ont fait l'olfactive expérience aux premiers jours de l'automne mais l'odeur tenace flottant dans l'atmosphère n'avait rien de toxique. Il s'agissait de fumier de volailles épandu sur les propriétés agricoles alentour (Lévis-Saint-Nom, Le Mesnil-Saint-Denis, Coignières) afin d'amender des sols appauvris. Cette fertilisation entièrement naturelle participe au maintien de la teneur en matière organique, favorise la vie biologique et est riche en oligo-éléments nécessaires au développement des plantes. Sans transformation chimique et industrielle, ce fumier présente toutes les garanties de traçabilité requises et s'inscrit dans la tradition d'une agriculture soucieuse de l'environnement et de la santé publique.

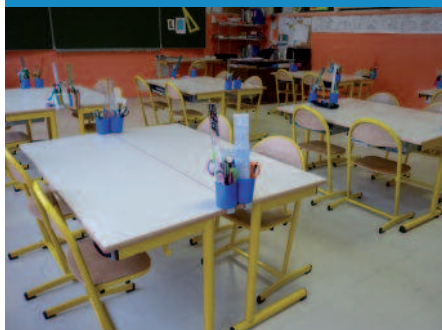
L'odeur est donc celle de l'authenticité des méthodes de fertilisation à inscrire dans la mémoire rurale collective, notre madeleine de Proust...

(ECOLE) Des marelles, des tables...

Des marelles, des tables, une chaudière... et pas de raton laveur à l'Ecole des Sources...



Alors que les salles de classes étaient désertées pendant les vacances scolaires, les services techniques loin de faire l'école buissonnière se sont lancés à l'abordage des cours de récréation pour concevoir, en primaire et maternelle, un espace ludique renouvelé où marelle, escargot et jeux d'adresse se disputent la préférence.



Du matériel flambant neuf a été installé dans les classes de Mmes Lavergne et Follézou, les élèves pouvant étrener tables et chaises prêtes à recevoir attention et cahiers à volonté.

Une nouvelle chaudière à condensation est venue compléter le trousseau afin de réchauffer l'atmosphère et stimuler les esprits engourdis une fois la bise venue.

Comme chaque année, le sable des bacs a été intégralement changé et de menus travaux dignes d'un inventaire à la Prévert ont été réalisés afin d'offrir à nos écoliers un environnement chaleureux et propice à l'étude.

(ECOLE DES SOURCES)

→ L'école des Sources accueille cette année 138 élèves répartis dans 6 classes.

Maternelle MS/GS	Mme Letortorec	25
Maternelle PS/GS	Mme Gasparini	30
CP/CE1	Mme Chenal	20
CE1/CE2	Mme Thorin	20
CE2/CM1	Mme Follézou	24
CE2/CM2	Mme Lavergne	19

→ Le 10 octobre dernier, se sont tenues les élections des représentants des parents d'élèves. Sont élus pour l'année 2014/15.

Titulaires	Suppléants
Mme Chopin	Mme Lecoz
M. Chopin	
Mme Claudel	
Mme Lahilaire	M. Faubert
M. Leblond	Mme Olivier
Mme Maes	M. Lamiot

(CCAS)

A vos agendas !



→ Retraités surbookés (+ 65 ans), l'équipe du CCAS vous propose son

programme pour les mois à venir, dans la foulée du déjeuner spectacle du Cabaret du Bout des Prés.

N'hésitez pas à noter ces rendez-vous dans vos agendas, ils sont l'occasion de retrouvailles conviviales, de grands moments de chaleur et de bonne humeur !

Vendredi 9 janvier : goûter /jeux dans la salle des fêtes de Girouard.

Jeudi 5 mars : repas /jeux dans la petite salle du Centre Polyvalent.

La Municipalité remercie toute la Troupe de TBL (Théâtre Boulevard de Lévis - photo ci-contre) qui, comme chaque année, a décidé de reverser une partie des bénéfices de ses représentations au CCAS de Lévis-Saint-Nom. ●

VOS RENDEZ-VOUS A LEVIS-SAINT-NOM

Janvier	Samedi 3 : Permanence UFC Que Choisir - 10h-12h. Vendredi 9 : Goûter CCAS. Samedi 10 : Café littéraire de 10h30 à 12h - Graines et Cultures. Jeudi 15 : Galette des Rois et Assemblée générale (Jeunes d'Autrefois). Samedi 17 : Cérémonie des vœux du Maire (11h30). Samedi 17 : Permanence UFC Que Choisir - 10h-12h. Samedi 17 : Concert Orgue de la Roche à l'Abbatiale (20h30 - 12 €/pers.). Samedi 24 : Exposé "l'Evolution de la vie sur la Terre", présenté par Jocelaine Lavenu, 15h salle de Girouard, (5 €/pers.) organisé par l'Amicale. Samedi 24 : Assemblée générale de l'UFC Que Choisir - 10h. Samedi 24 : Audition de piano F2L. Mercredi 28 : Réunion publique sur la fibre haut débit, Centre Polyvalent d'Yvette (20h).
Février	Vendredi 6 : Visite historique de Chevreuse - 14h Mairie de Chevreuse (Amicale). Samedi 7 : Audition de guitare F2L. Samedi 7 : Permanence UFC Que Choisir - 10h-12h. Samedi 14 : Café littéraire de 10h30 à 12h - Graines et Cultures. Jeudi 19 : Goûter (Jeunes d'Autrefois). Samedi 21 : Permanence UFC Que Choisir - 10h-12h.
Mars	Jeudi 5 : Repas CCAS. Samedi 7 : Permanence UFC Que Choisir - 10h-12h. Samedi 14 : Café littéraire de 10h30 à 12h - Graines et Cultures. Jeudi 19 : Goûter (Jeunes d'Autrefois). Samedi 21 : Permanence UFC Que Choisir - 10h-12h. Samedi 21 et dimanche 22 : Salon des Arts, Centre Polyvalent. Dimanche 22 : Elections régionales - 1^{er} tour (dimanche 29 : 2^e tour). Samedi 28 : Loto Harmonie.

vie associative, culturelle et de loisirs...

(JEUNES D'AUTREFOIS)



→ Les vacances organisées par le Club ont emmené un tiers de nos membres dans la Charente maritime au début de septembre dernier. Au cours de ce voyage de nombreuses excursions nous ont permis de voir les Grottes de Matata, le Zoo de la Palmyre, l'Hermione prête au départ, la Corderie royale, sans oublier un petit crochet chez un viticulteur spécialiste du pineau et du cognac. Et surtout nous avons profité d'un soleil radieux et inespéré.

La vie au Club a repris son cours avec nos goûters mensuels, notre repas de fin d'année du 20 novembre, avec bien entendu M. Rodier au synthé et sa chanteuse.

A bientôt donc, cher(e)s adhérent(e)s et même si vous n'êtes pas au Club vous pouvez vous inscrire avec un supplément modique. Venez nombreux ! ●

Le Président, André Civel

(POLYPHONIES DE LA TERRE)

Les chants du monde a cappella



→ Les Polyphonies de la Terre arrivent à Lévis Saint Nom directement d'Aix-en-Provence, inspirées des Polyphonies Bourlingueuses qui font le plaisir de ses adhérents et du public depuis 2003.

Le répertoire proposé est celui des chants du monde a cappella dans leurs langues originelles. L'approche pédagogique trouve ses racines dans l'ap-

prentissage traditionnel basé sur la transmission orale (nul besoin de lire la musique !). Le travail est ludique, il implique le corps dans la pulsation, le rythme.

En plus des ateliers hebdomadaires, l'association organise des ateliers avec des intervenants extérieurs pour ses adhérents.

L'ensemble vocal mixte amateur constitué a la vocation d'offrir des prestations lors d'événements culturels et sociétaux divers organisés par des associations, des mairies et lors des moments de la vie quotidienne. Il s'agit de concerts-voyage au travers d'un répertoire de chants du monde entier, dans les langues originelles : berceuses, chants sacrés...

L'atelier d'essai-audition

Vous pouvez encore nous rejoindre. Nous recherchons des personnes qui aiment chanter, des amateurs ou semi-professionnels motivés qui ont le sens du rythme et l'oreille musicale. A vous de jouer si cela vous tente ! ●

En savoir plus : Les Polyphonies Bourlingueuses : www.llespolyphoniesbourlingueuses.org

(EQUITATION)

Des enseignantes à l'honneur

Les Championnats de France des Enseignants d'équitation se sont tenus au Parc Equestre Fédéral les 6 et 7 octobre derniers à Lamotte Beuvron.



Deux enseignantes du Haras de la Gire, le Centre équestre de Lévis-Saint-Nom se sont distinguées : Esther Vandegucht avec son cheval "Wyls Van de Kriek" est Médaille d'argent dans la discipline du Hunter (qui associe saut d'obstacle et dressage), Claire Félix (photo ci-dessus) et sa jument "Wishfull Greenfields" remporte la Médaille d'or en saut d'obstacle sur plus de 90 participants.

Claire Félix avait déjà permis au Haras de la Gire d'être meilleur Club des Yvelines en juillet (du 19 au 27) aux Championnats de France des Clubs en remportant 6 médailles (2 Or, 2 Argent, 2 Bronze en CSO, Hunter, Dressage et CCE) avec ses cavaliers. Bravo à ces deux championnes.



(F2L)

Découvertes artistiques

Après une rentrée en musique avec une soirée Opéra et un concert Piano, tapas, F2L vous propose une nouvelle découverte artistique avec le Salon des Arts qui se tiendra le week-end des 21 et 22 mars. Peintres, photographes, sculpteurs et artisans d'arts seront présents. Venez découvrir leurs talents. L'entrée est gratuite. Parallèlement, une exposition de dessins des enfants de la garderie sera présentée et les visiteurs pourront voter pour leur(s) dessin(s) préféré(s). Un prix récompensera les gagnants.

Nous avons ouvert cette année un cours de violon. N'hésitez pas, si cet instrument vous tente, à nous contacter. Enfin, nous proposons aussi des cours de gymnastique volontaire ouverts à tous. Si vous pensez remise en forme, nous sommes là ! Très bonnes fêtes à tous !

F2L contact : albane.warscotte@laposte.net

(LA RECRE)

Citrouilles et sapins....



VOUS ETIEZ PLUS DE 40
SCULPTEURS EN HERBE DIMANCHE
19 OCTOBRE POUR DONNER AUX
CITROUILLES UN PETIT AIR
D'HALLOWEEN !

BRAVO A TOUS !

AVEC VOTRE SAPIN DE NOEL
LIVRE A DOMICILE, LA FIN
D'ANNEE SERA BELLE !

MERCI POUR VOS COMMANDES !

(UFC QUE CHOISIR)

Les infos consom'acteurs...

Très Haut-débit Internet

Alors que le Président du Conseil Général persiste dans sa volonté de remettre en cause le plan "100 % fibre" du département, voté par son prédécesseur et qui prévoyait de "fibrer" les 158 communes rurales du département des Yvelines d'ici 2020, les nouvelles restent relativement optimistes concernant Lévis-Saint-Nom où le déploiement de la fibre est fait directement par l'opérateur privé Orange.

Mais nous ne comprenons pas la position du Président du Conseil Général qui abandonne les habitants des Yvelines, sinistrés en Internet, et nous devons tenter d'expliquer cette situation à nos adhérents révoltés par les très faibles débits dont ils

disposent. Un dossier que nous suivons de près !

Actions de groupe

L'action de groupe, mesure phare de la loi Hamon sur la consommation, est entrée en vigueur le 1^{er} octobre. Elle fait enfin partie de l'arsenal juridique mis à la disposition des consommateurs qui peuvent désormais se regrouper, via une association de consommateurs, pour attaquer collectivement en justice un professionnel qui aurait failli. Pour plus d'information, contactez-nous ! ●

Tout savoir sur nos actions, consultez notre site internet : www.ufc-levis78.org ou venez nous rencontrer lors de nos permanences (voir p. 8).

(AMICALE)

Conférence

Le 24 janvier 2015 salle de Girouard à 15 h : L'Evolution de la vie sur la terre.

Présentation faite par Jocelaine Lavenue. Entrée : 5 € par personne.

Cette paléontologue participe depuis 30 ans à la recherche et à l'étude de fossiles des nombreuses formes de vie qui ont peuplé la Terre. Son exposé nous permettra de comprendre l'évolution de la vie sur notre planète et connaître mieux nos origines.

Visites

Le vendredi 6 février 2015 après-midi : visite historique de la ville de Chevreuse avec Michel Charon.

Rendez-vous à 14h Mairie de Chevreuse.

Un joli circuit sera organisé et agrémenté de nombreux arrêts destinés à commenter l'histoire de Chevreuse. Ce sera l'occasion de visiter les princi-

aux sites historiques et d'évoquer "les Grands Noms" de cette belle ville.

Pour les courageux on pourra monter jusqu'au château pour y rencontrer Stéphane Lorient, Guide du Parc spécialisé dans la flore.

Nouvelle activité

Vente et échanges de plantes entre adhérents de l'Amicale, les habitants de Lévis-Saint-Nom et de ceux des communes avoisinantes. Ce projet encore en gestation prendra définitivement forme vers la mi-janvier 2015. Il sera managé par Isabelle Richefeu. Une première "Foire aux plantes" sera organisée au printemps prochain dont la date sera donnée dans le prochain Lévis-infos. ●

N'oubliez pas de consulter notre site dont l'adresse est : <http://amicale-levis.asso-web.com/>
Renseignements, inscriptions sur les conférences et visites : marieucedubois@hotmail.com

Exposition à l'Abbaye Notre Dame de la Roche



L'abbaye Notre Dame de la Roche s'est ouverte à l'art contemporain les 2 premiers week-ends d'octobre en accueillant 5

artistes lors des Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes organisées par l'Association Helium.

Nathalie Dubleumortier et Srecko Boban, peintres, Jean-Paul Privat, photographe, Frédéric Marquis, sculpteur, ont exposé dans l'abbaye et dans une de ses serres. Le 8 octobre ils ont également animé un atelier avec les jeunes du Centre d'Education et de Formation.

L'artiste peintre Marie Taklanti a ouvert son atelier dans le cadre de ce même événement à Girouard ("la Reinerie").



→ PORTRAIT

William Bertrand et le kart...



→ Faisons connaissance avec William Bertrand...

Nous sommes arrivés avec mes parents à Lévis en 2002, peu après ma naissance dans les Yvelines. J'ai 12 ans et demi. Je suis élève en 5^e au Collège les Molières des Essarts-le-Roi. En plus du kart, je fais de la natation, de la course à pied et des exercices physiques quotidiens...



Comment est née ta passion pour le kart ?

WB : Mon père nous a plusieurs fois, avec ma sœur, emmenés sur les circuits de kart loisirs des environs. Celui-ci s'est vite aperçu que je me débrouillais bien et que j'aimais de plus en plus. J'y trouvais les montées d'adrénaline, la vitesse... Aussi dès 9 ans, j'ai rapidement parti-

cipé à des compétitions officielles au sein de la FFSA (Fédération Française du Sport Automobile).

Parle-nous de cette catégorie de sport mécanique ?

WB : Il existe environ 12 catégories classées notamment par âge. J'ai démarré par une année en minime, et je suis depuis l'an dernier en cadet et y resterai encore l'an prochain.

Quel type de kart as-tu ?

WB : Je possède pour cette saison, deux châssis OTK et un moteur ROTAX Mini Max 2 temps de 125 cm³ développant 16,5 chevaux. Nous louons un autre moteur préparé pour les compétitions. Le poids minimum de l'ensemble avec le pilote est fixé à 132 kg. La vitesse de pointe peut atteindre 110 km/h avec des passages en courbe atteignant parfois 80 km/h.

Parle-nous de l'organisation des compétitions dans ta catégorie ?

WB : La saison s'étale de janvier à novembre. J'aurai participé cette année à 14 courses, 4 en Championnat régional, 3 en national, et 1 en Coupe de France. Les autres sont des courses d'entraînement. Les épreuves officielles sur 2 jours (régionales) ou 3 (nationales) comprennent les essais libres, 2 à 3 manches qualificatives, la pré finale et la finale.

Quel bilan dresses-tu de ta saison 2014 ?

WB : Très satisfait, ma passion est toujours aussi vive. Toujours en progrès, je suis aussi passé de la 17^e à la 10^e place en Championnat d'Ile-de-France, et j'ai fini cette année au 18^e rang parmi les 65 meilleurs pilotes français.

T'imagines-tu en faire un métier, malgré les obstacles à franchir, comme pilote ?

WB : Compte tenu de mon jeune âge, je n'ai pas encore d'idées très précises pour l'instant. Je ne m'imagine pas. Nous verrons bien !

Quel sont tes prochains défis ?

WB : Etre dans le Top 5 des meilleurs pilotes français en 2015 ! En cadet donc l'an prochain, Top 5 en national et régional.

Combien coûte une saison de karting ?

WB : C'est un budget d'environ 55 000 €, qui englobe l'équipement et le matériel, les séances d'essais sur les différents circuits et les frais de compétition (assistance, engagements, hôtels, déplacements).

Des partenaires sont les bienvenus pour nous aider à boucler le budget de la saison 2015.

Penses-tu arriver à concilier, ta passion, et tes études sans compromettre l'une ou l'autre ?

WB : Effectivement, les épreuves ne se déroulant pas toutes pendant les vacances scolaires, je dois parfois manquer quelques jours d'école. Mais mes professeurs sont compréhensifs d'autant que je rattrape tous mes cours, et je suis toujours sur le podium de ma classe de 5^e depuis le début d'année !

Vois-tu un lien utile entre ton "apprentissage" et ton futur comportement sur la route ?

WB : Bien sûr, je n'ai pas l'expérience de la conduite sur route, mais je crois pouvoir faire la différence entre une conduite sportive sur un circuit et celle de monsieur tout le monde sur la route. L'adrénaline et la vitesse sont faites pour la piste ! ●

Plus d'infos sur : www.williambertrand.com

(CEREMONIE) Vœux 2015



Madame le Maire, Anne Grignon, et les membres du Conseil municipal de Lévis-Saint-Nom vous invitent à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 17 janvier prochain à 11h30 au Centre Polyvalent d'Yvette.

(ETAT-CIVIL)

Décès

Mme Paradis Odette le 7 septembre 2014.

M. Comte Alain le 25 octobre 2014.

Naissance

Geoffrey Arnou le 10 août 2014.

(ANNONCE)

Jeune fille sérieuse (16 ans), possédant le certificat de prévention et secours civiques (niveau 1), recherche des heures de baby-sitting le week-end et pendant les vacances scolaires. Tél. : 06 01 35 31 14
mauddelpuech78@gmail.com

→ CÔTÉ JARDIN Crapaud accoucheur !!



→ Durant l'hiver, le jardin est mis au second plan. Nous allons donc en profiter pour raconter les plus belles histoires issues de notre nature environnante.

Je vous propose pour cette fois le crapaud. C'est normal me direz-vous, il est l'ami des jardiniers et l'Amicale manage aussi le fonctionnement du crapauduc.

Et bien non, il ne s'agit pas du "crapaud com-

mun" que nous aidons à faire traverser la route mais du "Crapaud accoucheur" dont la présence vient d'être révélée à Lévis-Saint-Nom. Sa principale caractéristique est que ce sont les mâles qui s'occupent de la descendance et qui portent les œufs... sur le dos.

Et bien Jacqueline et Pierre Boucher, habitant rue de la Fougère ont fait une découverte totalement inattendue au printemps dernier : sept crapauds accoucheurs ont été observés bien cachés sous une jardinière de leur parc. Cette "petite nurserie" installée chez eux montre que ce crapaud habite bien notre village.

Quittons maintenant l'aspect évènementiel pour celui de la biologie. Vers la mi-mars, ce crapaud choisit un "poste de chant" comme une pierre ou une touffe d'herbe et manifeste sa présence par un "son bref et flûté". Celui-ci ressemble à un "tüt" mélancolique et doux qui se répète toutes les deux secondes. Il chante la bouche close et c'est une bulle d'air gobée au préalable qui crée le son en passant de la poitrine au larynx et inversement.

La femelle à la recherche d'un compagnon, est guidée jusqu'à lui par ce chant amoureux. Une fois la rencontre effectuée et les salutations d'usage réalisées, le mâle lui masse le ventre pendant une demi-heure ce qui permet l'expulsion de 30 à 40 petits ovules. Ceux-ci sont alors immédiatement fécondés par le mâle.

Avant que la masse visqueuse qui entoure et protège les œufs ne se solidifie, le mâle plonge alors ses pattes postérieures et fixe l'ensemble autour de ses chevilles puis de son corps. Ce comportement lui a valu d'être également nommé "Alyte" ("alutos" en grec qui signifie enchaîné).

Mari modèle, il garde cette ponte sur lui pendant plus de trois semaines, et reste ainsi sans manger durant toute cette période. Il choisit alors une "cache" favorable à la maturation des œufs sur le plan de la température et de l'humidité. Dans ce cas, l'abri sous la jardinière était parfait pour cela. Ensuite, il regagne la mare où il est né et libère ses œufs dans l'eau. La réserve d'eau se trouve chez la voisine à une quinzaine de mètres. Sous l'effet du liquide, les œufs vont éclore en libérant des têtards agiles et vigoureux. Ceux qui ont été déposés trop tardivement passeront alors l'hiver dans le point d'eau pour ne se métamorphoser qu'au printemps suivant.

Le taux de fécondité (40 %) est bien supérieur aux autres espèces qui lâchent les œufs directement dans l'eau sans plus de protection. Trois ou quatre mois plus tard, les jeunes crapelets émergeront de la mare natale et feront à nouveau ce cycle biologique surprenant.

Que la nature est merveilleuse si nous savons l'observer d'un peu plus près... ●



Daniel de L'Amicale



Lévis-Saint-Nom



Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Lévis-infos

DECEMBRE 2014
Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication : Anne Grignon - Rédaction : Commission Communication : Martial Goussard - Anne Bergantz Laure Bongert - Anne Grignon Jean-Pierre Morel - Sylvie Roiseux Myriam Santerme
Conception réalisation : A com. Anssens
Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom F. Anssens - PNR - Orange - DR.
Impression certifiée PEFC.

MAIRIE LEVIS-SAINT-NOM
Place Yvon Esnault
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr
Site : www.levis-saint-nom.fr
Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h Je : 8h30-12h - 14h-20h.